Commune de
Saint Avit ~ Saint Nazaire

SAINT AVIT - SAINT NAZAIRE



Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Permanence du C.C.A.S. uniquement
les lundis, mercredis et jeudis

Mairie - 27 rue des Écoles
33220 ST AVIT ST NAZAIRE

Tél. : 05 57 46 04 27
Fax. : 05 57 46 06 58

stavit.stnazaire@orange.fr
http://www.saintavitsaintnazaire.fr

Permanences du Maire ou Adjoints
le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00



ÉCHO MUNICIPAL N°20

Décembre 2018

MOT DU MAIRE

Dans mon précédent édito du mois de novembre 2017, je faisais référence à la politique menée par nos gouvernements successifs et m'inquiétant sur les difficultés de nos concitoyens dans les zones rurales et périphériques « La France invisible ».
Depuis plusieurs décennies, les maires des communes rurales avaient déjà fait remonter leurs inquiétudes sur cette colère qui s'amplifiait par l'intermédiaire de l'association des maires ruraux de France.
Une prise de conscience de vos élites semble se faire jour actuellement, espérons que cette écoute apportera des réponses aux difficultés des plus démunis.

Sur le plan communal, nous avons avancé dans nos travaux en 2018 : Fin des travaux dans la rue des Deux Villages, réfection du clocher de l'église, effacement des réseaux électriques et télécom dans la rue du Cheval Blanc, installation d'un City Stade et Skate Park, déplacement de la bibliothèque municipale.

Pour 2019, construction d'une nouvelle classe, réfection complète de la rue du Cheval Blanc et de la place du 8 mai, et bien sûr la réfection totale de la charpente et toiture du foyer polyvalent Albert Lallier consécutivement à son effondrement.
Étude sur la possibilité de continuer l'effacement des réseaux électricité et télécom sur la rue des Deux Villages et la rue de la Guérenne, avec sécurisation de ces deux rues (ralentissement de la vitesse).

Révision du Plan Local Urbanisme Intercommunal (PLUi), Plan Communal de Sauvegarde, arrivée imminente de la fibre optique : Réseau très haut débit en deux phases : Phase 1 déploiement dès 2019 et phase 2 en 2020-2022.

2019 verra aussi les travaux de réfection de la voie ferrée Libourne/Bergerac.
Notre commune sera impactée et ce dans les prochaines semaines avec la fermeture ponctuelle de nos passages à niveau. Des réunions d'informations seront programmées et des plaquettes vous seront distribuées afin que vous puissiez vous organiser pendant ces périodes.

Je voudrais remercier tous les bénévoles des associations de notre commune pour l'implication qu'ils mettent pour animer notre territoire, ainsi que tout le personnel communal et syndical.
Et enfin remercier tous les élus adjoints, conseillers municipaux, délégués du S.I.V.O.S. et délégués de la Communauté de Communes.

Félicitations à l'équipe qui a rédigé ce bulletin municipal.

N'oubliez pas de visiter le site internet. www.saintavitsaintnazaire.fr

Au plaisir de se retrouver, prenez soin de vous.

Jean-Pierre NAUDON

ÉTAT CIVIL

Nos joies, Nos peines

NAISSANCES

VENAUD FRAUCIEL Alana
CALDERONE Chiara
UHLMANN BARREAU Ngolan
REMACHA ORVAIN Olyana
VOGIN WAJDA Tennessee
KIEFFER Pierre
HUGUENIN Ambre
LEGER Mia
FONTANA Mayson
LOMBARD Kélissa
RAOUL Sandro
FERY BEAUVALLET Tao

MARIAGES

CHAMINAUD Pauline - DEVANNE Dimitri
VILLEGENTE Florence – ARDEVEN Ludovic
DELAMARE Thitiya – VILHELM Arthur
DELECROIX Sophie – ROUGIER Cédric
NAUDON Marion – VAURIGAUD Bastien
SAEZ Élisa – MONTHEIL Bertrand

PACS

FUND Luc – HENRY Florence
LASSERE-LARGE Benoît – BOISSEAU Hélène

DÉCÈS

EYNARD Yves
DERGUY Alain
SONNEVILLE Pierre
LAMOUROUX Michel
BERNARD Edwige épouse BIENVENU
SANFOURCHE Suzanne
GALISSAIRE Patrick
REY Yannick
BÉCARD Gérard
MAUFRANGEAS Christophe
HOLLAENDER Madeleine veuve BUFFAT

Reconnaissance anticipée

Pour la reconnaissance d'un enfant avant sa naissance, seul les couples non mariés sont concernés ; possibilité de faire la démarche dans n'importe quelle mairie, néanmoins pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune français ayant 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Pour cela il lui faut fournir le livret de famille, sa pièce d'identité et un justificatif de domicile.
L'administration remettra l'attestation de recensement, qui lui permettra d'être :

- convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- inscrit d'office sur la liste électoral dès ses 18 ans

Attention : Toute personne non recensée ne pourra pas s'inscrire aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, Baccalauréat…) avant l'âge de 25 ans.

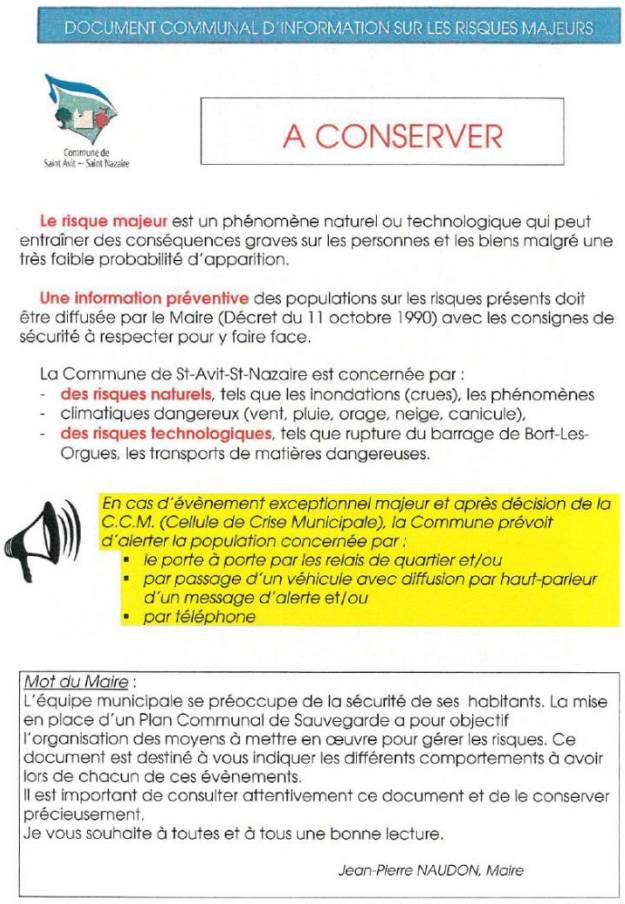
INFORMATIONS DIVERSES

Nouveaux Arrivants

Vous êtes nouveau dans la commune ?

Veuillez vous présenter en mairie, afin de vous faire connaître, activer le service des ordures ménagères et vous inscrire sur les listes électorales.





Ce document est disponible au secrétariat de mairie.

Élections Européennes

Les prochaines élections Européennes se dérouleront le 26 mai 2019.
Inscription jusqu'au 31 décembre en mairie
et 31 mars sur www.service-public.fr

Suite à la mise en application du **R**épertoire **E**lectoral **U**nique (**REU**), une nouvelle carte sera établie et envoyée à votre domicile.

Merci de bien vouloir vérifier vos anciennes cartes
et signaler tout changement d'adresse
ou erreur qui aurait pu être produite au secrétariat de mairie.



La remise des cartes électorales pour les jeunes de 18 ans se fera courant mars.

Union des Syndicats du Traitement des Ordures Ménagères

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2019
SAINT-AVIT SAINT-NAZAIRE

JOURS DE RAMASSAGE :
- ordures ménagères : le mardi
- déchets recyclables : le mardi

Pensez à sortir vos bacs la veille de leur ramassage

Une question ?
Les services de l'USTOM sont à votre écoute au 05 57 84 00 20
contact@ustom.fr

USTOM
TRIONS AUJOURD'HUI POUR PROTÉGER DEMAIN

	ordures ménagères					déchets recyclables				
Déc. 2018	11	22*				11	22*			
Janvier	8	22				8	22			
Février	5	19				5	19			
Mars	5	19				5	19			
Avril	2	16	30			2	16	30		
Mai	14	28				14	28			
Juin	11	25				11	25			
Juillet	9	23				9	23			
Août	6	20				6	20			
Septembre	3	17				3	17			
Octobre	1	15	29			1	15	29		
Novembre	12	26				12	26			
Décembre	10	24				10	24			

* cette date correspond au rattrapage du 25 décembre 2018, férié

Le forfait annuel pour la collecte de vos ordures ménagères est de 18 levées. Voici des cases à cocher vous permettant de les comptabiliser. **Vous pouvez également suivre votre forfait sur www.ecocito.fr.**

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18

Déchetterie de Pineuilh
Z.A.E. de L'Arbalastrier
Gratuit pour les particuliers

Ouverte du mardi au samedi de
09 h 00 à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 18 h 00,
sur présentation de la carte d'accès.

Comment obtenir cette carte ?
Se rendre directement sur place avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Tout savoir sur www.ustom.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu les mardis matin **tous les quinze jours**.



Il est conseillé de déposer ses conteneurs la veille des ramassages.

Pour le verre, des bornes à apports volontaires sont à votre disposition place Marcel Duchant.

INVESTISSEMENTS

Investissements réalisés 2018	Montant	Subventions accordées
Aménagement rue des Deux Villages	**152 507 €**	**15 645.84 €**
Rénovation clocher de l'église	**94 700 €**	**55 245.38 €**
City stade + Skate Park	**98 912 €**	**59 521.52 €**
Achat de petits matériels *Taille haie - défibrillateur - bâche*	**4 720 €**	
Réfection voirie *Route des Paponats - de Lartigue du Moulin - du Temple - des Barathons*	**6 062 €**	
Auvent salle traiteur	**2 423 €**	
Rétrocession SAFER	**73 888 €**	

Investissements à venir 2019	Montant (estimation)
Réparation Foyer Albert Lallier *Couverture - charpente - plafond* *Carrelage - Electricité - Sanitaires* *Chauffage - traitement termite*	**136 200 €**
Enfouissement des réseaux *De la place du 8 mai au carrefour des Faures*	
Travaux de réfection voirie *Place du 8 mai et rue du Cheval Blanc*	

La bibliothèque municipale a changé de place

Retrouvez-nous à l'ancien presbytère
Place de l'église

Ouverte les mercredis et samedis
de 14 h 00 à 16 h 00

- ⇨ Gratuite et ouverte à tous
- ⇨ Nombreux choix de livres, anciens et nouveaux
- ⇨ La bibliothèque accepte les dons

4 boîtes à lire sont à disposition sur la commune
(Bourg de St Avit, Lartigue, Les Goulards et St Nazaire)


Boîte à lire
Place du 8 mai





Les B●uch●ns d'Am♥ur

Initialement appelée "Un bouchon : un sourire", l'association a été créée le 19 février 2001 à l'initiative de l'humoriste Jean-Marie BIGARD qui en est (toujours) le parrain.

Le produit financier de la vente des bouchons sert à financer du matériel pour des personnes handicapées ainsi que, ponctuellement, des actions humanitaires en France et à l'étranger.

Les bouchons ACCEPTÉS sont :
Les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits)

Les bouchons REFUSÉS sont :
Tous les bouchons qui ne proviennent pas de bouteilles de boissons ou qui ne sont pas en plastique (bouchons de produits chimiques, produits ménagers, produits de cosmétiques et d'hygiène, médicaments, « faux liège », couvercles, boites...)


Réalisé par les agents techniques

Vie Communale



Deux bornes sont à disposition sur la commune :

- Une sur le parking de la mairie
- Une autre sur le parking de la Périgourdine

Pourquoi donner ?

Faites un geste écologique et solidaire en triant vos armoires.

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ?

Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle !

Ils peuvent servir à créer des emplois, être portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire.



PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE EN PAYS FOYEN

Dans le cadre du Point d'Accès au Droit, la **M**aison de **S**ervices **A**ux **P**ublics du Pays Foyen accueille un nouveau partenaire, le conciliateur de justice :
Monsieur Jean-Pascal Raillard.
Les permanences ont lieu sur rendez-vous les 1er et 3ème mardis du mois à la MSAP à Sainte Foy La Grande, de 09 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
Tél. : 05 57 48 60 90
Site internet : www.conciliateurs.fr

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès, pour certains litiges de la vie quotidienne.

Litiges concernées et champs d'action

- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre personnes
- Litiges entre commerçants
- Litiges et troubles du voisinage

En revanche, il ne peut intervenir dans les affaires pénales, les conflits du travail, les affaires familiales et les conflits entre administrés et administrations.

5 bonnes raisons de tenter la conciliation

- Gratuit
- Rapide
- Sans aléas
- Droits préservés
- Accord officiel



Nouveau à Saint Avit Saint Nazaire
Terrain Multisports

Implanté sur le « terrain de foot » derrière l'école, cet ensemble est à proximité des voies de circulation et sera en accès libre. Il comprend un City Stade et un Skate Park.
C'est assurément un plus pour les jeunes mais aussi et pourquoi pas les moins jeunes.
Ce concept a été pensé et réalisé par la Commune.

Le City Stade permettra la pratique du foot, du basket, du hand et du volley et disposera également de deux couloirs d'athlétisme.





Suite à la demande de nombreuses associations de la commune, un auvent a été réalisé par les agents techniques, en vue de faciliter l'utilisation de la salle traiteur pour les manifestations extérieures.

Commémoration du 11 novembre
Centenaire 1918 – 2018

Anciens combattants, élus, associations, élèves et participants étaient encore nombreux cette année à la célébration du centenaire de l'Armistice.



Point sur la fibre optique



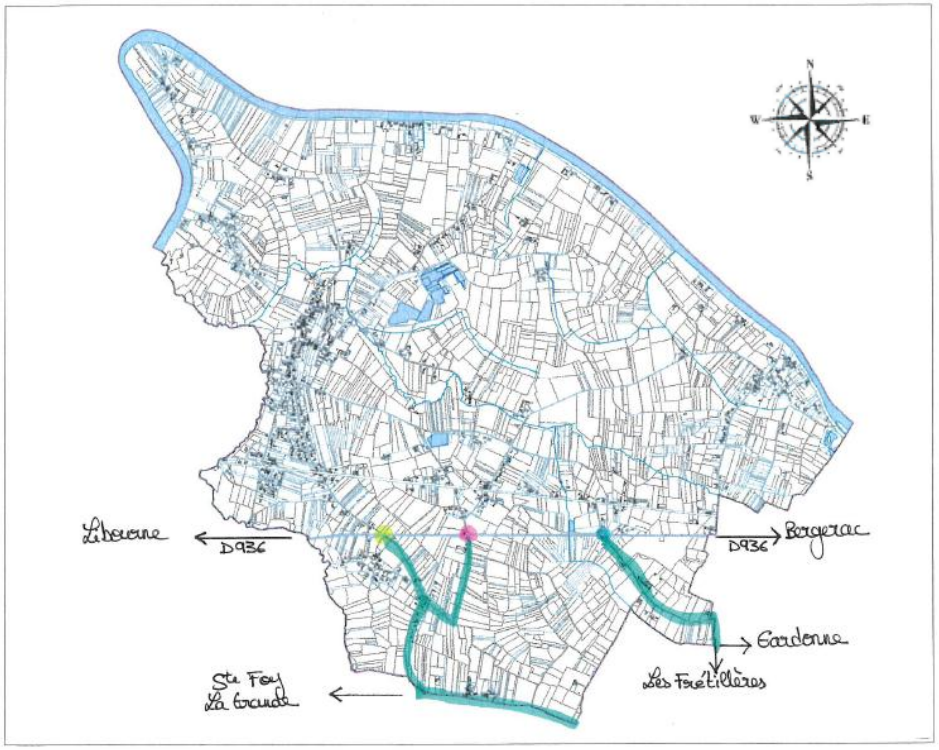


Réfection de la voie ferrée Libourne/Bergerac

Les travaux de renouvellement de la voie ferrée vont entrainer la fermeture simultanément des trois passages à niveau de la commune.

Dans un premier temps, le n°403 Route du Temple sera fermé à la circulation routière et piétonne du 08 janvier au 08 février 2019.
Une déviation sera mise en place par la D 14.

Dans un deuxième temps les 3 passages à niveau n°402 Route des Goulards, n°403 Route du Temple et 404 Route des Barathons seront fermés aux environs du 25 mars au 13 avril 2019.



LÉGENDE :

	Passage à niveau n°402	Route des Goulards
	Passage à niveau n°403	Route du Temple
	Passage à niveau n° 404	Route des Barathons
	Déviation par D n° 14	

« Rêves en Scène »

Nouvelle Association Communale

Gym douce, Pilate, Zumba…

Madame JEAN Maryline

05 57 46 33 47

Tous les lundis de 14 h 30 à 15 h 30
et les mardis de 10 h 00 à 11 h 00
(hors vacances scolaires)

Salle polyvalente Marcel Duchant

Prévoir un tapis de sol, une serviette et une bouteille d'eau.



« Jeunes Saint Avit Saint Nazaire »



Les JSASN ont vécu une saison pleine en organisant tous les mardis soirs des rencontres amicales du Futsal qui attirent de plus en plus de jeunes « footeux » à la salle Marcel Duchant. En hiver, tous les vendredis soirs, ils animent au restaurant « Les 4 Saisons » des soirées gratuites et amicales de Tarot/Belote, sans enjeux, mais toujours ponctuées par d'excellents tourins blanchis. Toute l'équipe était par ailleurs bien présente pour l'organisation de la journée Inter Assos du 08 juillet 2018.

Association Don du Sang en Pays Foyen

Vous invite à venir donner votre sang aux collectes organisées
Salle Clarisse Brian

Venez nombreux, les malades ont besoin de vous.
Le don du sang est un acte de générosité.

Collectes pour l'année 2019

Mercredi 20 février	Mercredi 31 juillet (après-midi)
Mercredi 15 mai	Mercredi 02 octobre
Mercredi 10 juillet	Mercredi 11 décembre



« Les Boules au But »

Championnat de France UFOLEP
à Gerzat en Auvergne

Jeu en triplette, éliminés en 1/8ème de finale

Vie Associative

La **SAE** c'est quoi ?

La **S**ociété des **A**mis de l'**E**nfance est l'association de parents d'élèves de l'école de St Avit St Nazaire.

L'association organise tout au long de l'année diverses manifestations afin de récolter des fonds pour financer des projets éducatifs et sorties scolaires de nos enfants, ainsi que l'achat de matériel et outils pédagogiques pour les classes.

Au cours de l'année scolaire 2017/2018 nous avons pu organiser grâce à tous les bénévoles :

- vide ta chambre
- quine des écoles
- kermesse
- diverses ventes
 (photos de classe, chocolats, calendriers, fleurs, torchons personnalisés...)

Les bénéfices de toutes ces manifestations ont permis de financer pour les élèves :
Du matériel scolaire (tableau, vidéo projecteur, livres et abonnements, jeux éducatif), ateliers culinaires pour la semaine du goût, la sortie cinéma de la Brèche (goûter + pochette cadeau enfant pour noël), sorties initiation piscine Bergerac, séjour à Bombannes, sorties au moulin de Duellas et au gouffre de Proumeyssac.



Cette année encore nous avons besoin de nouveaux bénévoles !

Vous êtes tous les bienvenus !

Si vous souhaitez vous investir et partager de nouvelles idées, avoir des informations ou faire un don, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

sae33220@gmail.com

ou par téléphone

M. GOULARD Christophe
0683248084

Mme Mélanie FERNANDEZ
0667309525
Co-Présidents

Initiation et pratique du Badminton en loisirs

Salle Polyvalente Marcel Duchant

- Adultes les lundis et jeudis de 18 h 00 à 20 h 00
- Collégien-n-e-s et débutant-e-s les vendredis 17h30 à 19 h 00

Tarif annuel avec assurance

- 70 euros adultes à partir de 18 ans
- 50 euros collégien-n-e-s ou lycéen-n-e-s
- Tarif famille

➔ Raquettes et volants fournis

M. HOLVEQUE, Président
06 60 54 55 58

DOJO WARRIORS

KYOKUSHINKAI Full Contact
(Karaté de percussion)
Salle Polyvalente Marcel Duchant

Les lundis et jeudis
de 20 h 00 à 22 h 00

M. HARRIS, Président
05 57 46 04 99

Vie Associative

Coinrécréatifs pour Tous

La rentrée de l'association a eu lieu le vendredi 14 septembre 2018 dans un nouvel endroit ;
la mairie de Saint Nazaire.
L'occasion de faire quelques photos.

Merci à la municipalité d'avoir mis à notre disposition ce local et à l'agent communal qui a pu nous accompagner dans nos déménagements.

Françoise LAVAL, Présidente
06 77 23 55 92



Le Club Cibiste en Pays Foyen :
Une année 2018 très riche pour l'avenir

Le 8 avril 2018 le C.C.P.F. 33 lance un premier exercice sur la commune de Saint Avit Saint-Nazaire.
Le scénario était le suivant : Rechercher une personne disparue atteinte de la maladie d'Alzheimer.
Le dispositif qui a été déployé a permis de retrouver cette personne en moins de deux heures.
Cet exercice a démontré que nous pouvions réellement apporter notre aide sur ce type d'intervention.

Le 4 juillet 2018 un violent orage a touché le département de la Gironde et une partie de la commune : voirie endommagée, coupures téléphoniques et électriques, arbres couchés.
C'est pourquoi en sachant que nos appareils fonctionnent en toutes circonstances, Monsieur le Maire nous a demandé de développer notre dispositif dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.
Plusieurs réunions ont été faites et nous travaillons sur l'élaboration d'un exercice de simulation de tempête et d'orage violent pour 2019.

La prévention est capitale, nous l'avons constaté à Villegailhenc, le dimanche 21 octobre le Club Cibiste en Pays Foyen s'est rendu sur place pour apporter de l'aide à la population victime des intempéries, le manque de préparation était clairement présent, difficile d'improviser une cellule de crise sans avoir fait des exercices préparatoires.
Face à la réalité que nous avons constatée lors de notre intervention dans l'Aude, nous sommes convaincus qu'il faut absolument préparer les habitants de la commune de Saint Avit Saint Nazaire aux risques majeurs.





Association les Motorigoles en Pays Foyen

Bilan de l'année 2018

Tout d'abord je voudrais remercier M. Le Maire de Saint Avit Saint Nazaire et tous ses conseillers pour toute l'aide qu'ils nous ont apporté tout au long de l'année.

Cette année il y a eu beaucoup de sorties (environ une vingtaine) aussi bien touristiques que dans les concentrations, celles-ci ont été très appréciées par l'ensemble des adhérents.

L'association compte à ce jour 50 membres.
La huitième fête de la moto a encore été très appréciée par tous ceux qui ont participé à ce rassemblement.
Malgré une météo très capricieuse, de nombreux stands étaient au rendez-vous ainsi que les fidèles motards venus parfois de très loin. Bien sûr l'équipe organisatrice était à l'affût pour recevoir tout ce beau monde.

Pour l'année prochaine, les Motorigoles seront heureux de vous accueillir toujours le 1er week-end d'octobre.

Pour tout renseignement :
06 03 57 01 75 ou 06 38 11 81 26





Journée Inter Associations

Pour la 2ème année consécutive, la municipalité de **Saint-Avit-Saint-Nazaire** a organisé la journée des **Jeux Inter Assos le Dimanche 08 Juillet** place Marcel DUCHANT sur l'ancien stade.

Un évènement convivial et intergénérationnel pour la bonne dizaine d'associations de la commune qui a disputé des compétitions sportives entre elles sous la forme de Jeux Inter villages.

Les thèmes des jeux étaient proposés par les associations elles-mêmes.

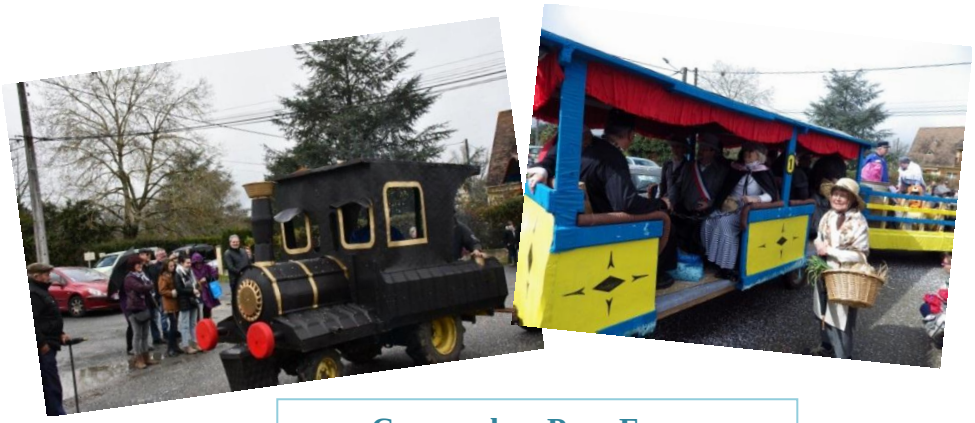
Le Conseil Municipal a présenté comme l'an passé, une équipe pour se confronter aux Associations.

La restauration rapide et la buvette étaient tenues par le Comité d'Animation.
Le corps arbitral était composé d'Élus du Conseil Municipal.
La journée s'est terminée par remise de récompenses et Vin d'Honneur offert par la Municipalité.
Le vainqueur de cette année, l'Amicale Pèche Loisirs Etang des Arlandies, s'est vu remettre un trophée qui sera remis en jeu l'année prochaine.

Cette journée est ouverte au public.







Carnaval en Pays Foyen
25 mars 2018
A Eynesse

Char de Saint Avit Saint Nazaire
Réalisé par le Comité d'Animation

Comité d'Animation

Plus de 40 ans que cela dure.

Le Comité d'Animation anime le village de Saint Avit Saint Nazaire grâce à ses quines, son feu de la Saint Jean, son repas cochonnaille et sa fête locale.



Le Président,
Roland CLAUDEL

Les dirigeants du Basket Club St Avit St Nazaire présentent un bilan de fonctionnement plutôt dynamique et fédérateur en 2017-2018.

Le nombre de membres administrateurs a augmenté de 3 à 10 personnes.
Le nombre de licenciés est passé de 20 à 60 en 3 ans,
avec un taux de renouvellement de licences de 60%.

L'ensemble des actions 2017-2018 ont été réalisées. Les portes ouvertes en septembre, l'après-midi KINDER DAY pour noël, le loto en février, le repas en mai, le tournoi jeune en juin.
D'autres actions complètes ces événements majeures de la saison, sortie à BOULAZAC pour voir un match de PRO A, PASS SPORT CLUB en mai et juin, journée découverte chez notre partenaire Mc Do à Port St Foy.

En 2018-2019, nous innoverons avec un repas supplémentaire en novembre, le projet de vide grenier en avril, et le tournoi jeune pour 2 catégories en utilisant la nouvelle structure City Stade de la Mairie en juin. Pendant toutes les petites vacances, les stages basket et multi sports en partenariat avec Sports et Loisirs Services qui accueillent près de 30 enfants sur les 2 semaines de congés scolaires.

Nous remercions toutes les personnes qui soutiennent le développement du club, les collectivités, les partenaires privés et les parents des enfants.

Nous comptons sur tous, pour continuer à développer notre sport favori, à St Avit St Nazaire.



Le Conseil d'Administration

M. BELHOMME Cyril, Président
bibby@orange.fr
06 30 49 48 28

Vie Associative

Tennis club de Pineuilh - St Avit

Le tennis club de Pineuilh-St Avit est un club de tennis dynamique et convivial qui compte déjà environ 130 licenciés cette année.
Le club dispose d'une salle, de 3 courts extérieurs à Pineuilh (plaine des sports) et régulièrement de la salle de St Avit pour les compétitions du dimanche.
Beaucoup d'adhérents participent aux compétitions et plusieurs équipes sont engagées avec de bons résultats.
L'équipe 1 féminine vient de remporter le championnat département de + 35 ans en deuxième division et l'équipe 1 masculine est montée en première série B soit un niveau régional.

L'école de tennis encadrée par Sandré Chrystelle (BE) et Rey Bastien (BE) est dynamique et de nombreux jeunes progressent en prenant plaisir à s'entraîner.
Des animations sont régulièrement organisées.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le club à l'adresse suivante : tennisclub.pineuilh@orange.fr

Le bureau

Le Club du Chien de la Vallée de la Dordogne présidé par Marc Lagrange est maintenant présent sur la commune depuis 1992.

Au fil des années, beaucoup de grands évènements canins ont été réalisés sur son terrain :

- 2 championnats de France de cavage (chiens truffiers)
- 11 sélectifs du championnat de France de Ring
 (Discipline nationale la plus pratiquée qui comporte obéissance, agilité et défense)
- 2 sélectifs Obéissance
- 4 championnats régionaux et beaucoup de concours traditionnels

Parmi ses membres, plusieurs adhérents ont porté les couleurs du C.C.V.D. au plus haut niveau.
Le club pratique l'école du chiot à partir de 2 mois 1/2 et des cours d'éducation de groupes ouverts à tous et à toutes les races de chiens les mercredis et samedis matins à 11h.
Vous y trouverez également une pension pour chiens et chats qui accueillent vos amis lors de vos déplacements professionnels, hospitalisation, vacances, etc.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone au 06.07.84.49.75 ;
Par mail lagrange.marc33@orange.fr, sur notre site www.lagrange-marc.com ou sur notre page Facebook Centre-Canin-de-la-Vallée-de-la-Dordogne.

Horaires d'ouverture :
Lundi : Sur rendez-vous
Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : de 09 h 30 à 12 h 00
Mercredi : de 09 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Éducation cours collectifs :
Mercredi à 11 h 00
Samedi à 11 h 00



Rétrospective de l'année 2018

Vœux du Maire	12 janvier	Journée Inter Asso	08 juillet
Quine du Basket	03 février	Repas Républicain	13 juillet
Fête du Cochon	10 février	Fête Locale	28 et 29 juillet
Quine S'Potes de Sport	03 mars	Repas de Quartier	07 septembre
Carnaval Eynesse	25 mars	Fête de la Moto	06 et 07 octobre
Rapestane Coinrécréatifs	26 mai	Quine S.A.E.	01 décembre
Repas Basket	26 mai	Quine Comité d'Animation	15 décembre
Feu de la St Jean	09 juin	Repas des Aînés	15 décembre
Kermesse des Écoles	30 juin	Noël de l'École	21 décembre

Soirée Tarot/Belote 1 vendredi de chaque mois

Dates à retenir 2019

Vœux du Maire	11 janvier	Feu de la St Jean	08 juin
Quine du Basket	02 février	Kermesse de l'École	30 juin
Repas Poule au Pot	09 février	Journée Inter Asso	07 juillet
Quine J.S.A.S.N.	23 février	Repas Républicain	13 juillet
Quine P.MG.	02 mars	Fête Locale	27 et 28 juillet
Carnaval Pineuilh	24 mars	Repas de Quartier	début septembre
Rapestane Coinrécréatifs	25 mai	Fête de la Moto	05 et 06 octobre
Repas du Basket	25 mai		

Soirée Tarot/Belote 1 vendredi de chaque mois

RECENSEMENT POPULATION

A quoi sert le recensement ?

Le recensement est une obligation légale sur le plan National. Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et **détermine la population officielle de chaque commune**.
De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.
La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : **décider des équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc…) préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transports** à développer.

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement aura lieu du **17 janvier** au **16 février 2019**, un agent recenseur par secteur soit trois au total sont missionnés par la collectivité. Munis d'une carte officielle, ils viendront à votre rencontre afin de vous remettre un questionnaire à compléter.

Le recensement par internet, c'est plus pratique !

- **Plus rapide** *(pas de nouveau rendez-vous à prendre avec votre agent recenseur pour le retour des documents).*
- **Plus simple** *(vous êtes guidé tout au long du remplissage et le questionnaire s'adapte à vos réponses).*
- **Plus écologique** *(plus de 4.9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papiers).*

www.le-recensement-et-moi.fr ce service est gratuit
Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Vos réponses resteront confidentielles et seront transmises à l'INSEE.
(Institut National de la Statistique et des Études Économiques)

Merci de leur réserver le meilleur accueil.






Jean-Lu FULCHIC, Kassandra JEAN *(remplaçante)*, Pauline PERRIER BRU, Pascale JAMMES,
Agents recenseurs

RENTRÉE SCOLAIRE

Le nombre d'élèves pour cette rentrée des classes 2018-2019 est de 160.

Trois enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique : M. LALANNE Dorian
Mme PETROPOULOS Margaux
Mme VILLEGIER Christelle

RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS PAR CLASSE	
Petite et Moyenne Section	BRAQUET Alice
Grande Section	MOMBELLI Mathilde remplaçante de DONNAY Marion
Cours Préparatoire	DAUGY Sarah
Cours Préparatoire	DUMERC Fabienne
Cours Elémentaire 1	GUERRERE Estèle (Directrice) + PETROPOULOS Margaux (complète la directrice ses jours de décharges)
Cours Elémentaire 1 et 2	DUGAT Audrey + PETROPOULOS Margaux
Cours Elémentaire 2 et Cours Moyen 1	VILLEGIER Christelle
Cours Moyen 1 et 2	MARTIN Benjamin
Cours Moyen 2	LALANNE Dorian

Depuis septembre, l'école compte 9 classes.

Une classe a été ouverte en septembre, ce qui a permis d'alléger les effectifs du CE1 au CM2.
De plus, les élèves ont la chance de bénéficier du dispositif « CP dédoublé »
qui permet d'avoir un maximum de 12 élèves par classe de CP.
Ce dispositif devrait être étendu aux CE1 à la prochaine rentrée scolaire.

Tout au long de l'année, les enfants participent à divers projets et sorties pédagogiques grâce au bus mis à disposition par le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)
et aux fonds récoltés par l'association des parents d'élèves la S.A.E.

L'ensemble des travaux de l'année sera exposé à l'école le mardi 28 mai 2019.

A toi de jouer !

Colorie les illustrations et complète ces mots croisés.

